

## Guide technique pour l'assemblée générale annuelle d'ENvironnement JEUnesse

### Prérequis techniques

Pour participer à l'assemblée générale annuelle sur Zoom, **il est fortement conseillé d'utiliser un ordinateur avec des écouteurs**. L'adoption des résolutions de même que les échanges se feront uniquement à travers l'outil « converser » (aussi appelé « chat »). Cet outil ainsi que d'autres fonctionnalités pourraient être limitées sur un téléphone intelligent ou une tablette.

Vous pourrez accéder à la réunion Zoom en cliquant sur le lien de participation envoyé par courriel aux personnes inscrites uniquement.

Si vous vous connectez à une réunion Zoom pour la première fois sur un ordinateur, il vous sera demandé de télécharger et d'installer l'application Zoom. Vous pouvez télécharger l'application Zoom à cette adresse : <https://zoom.us/download>. Il est également possible de participer à la réunion Zoom depuis votre navigateur, sans aucune obligation de télécharger l'application.

### Se connecter à la réunion

Nous vous invitons fortement à **vous connecter dès 17 h 45** pour vérifier que tout fonctionne bien et pour que nous puissions vous aider en cas de problème technique. Par mesure de précaution, nous activerons une salle d'attente. Il vous faudra donc patienter quelques instants avant qu'une personne de l'équipe vous donne accès à la réunion.

### Vérifier sa connexion internet

Pour éviter toute surcharge, nous vous conseillons d'éviter tout téléchargement volumineux ou toute utilisation d'une application nécessitant une forte connexion internet durant l'assemblée générale annuelle.

### Pendant la réunion

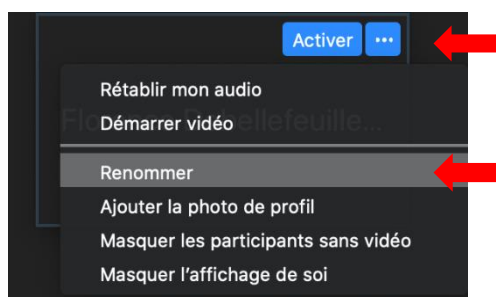
#### Micro et caméra

Veuillez noter que la caméra et le micro seront désactivés pour éviter une surcharge des connexions internet. En d'autres mots, vous ne pourrez pas afficher votre vidéo, ni parler dans le micro.

#### Bien s'identifier

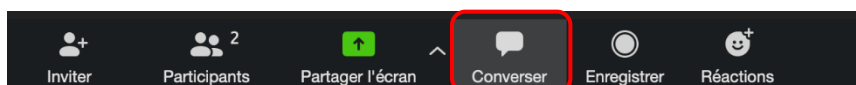
Nous vous invitons également à bien vous identifier avec votre prénom et nom. Vous n'avez qu'à cliquer sur les trois petits points en haut de votre image et sélectionner « renommer ».

Votre nom complet permettra de vous identifier et de valider votre droit de vote.



#### Converser

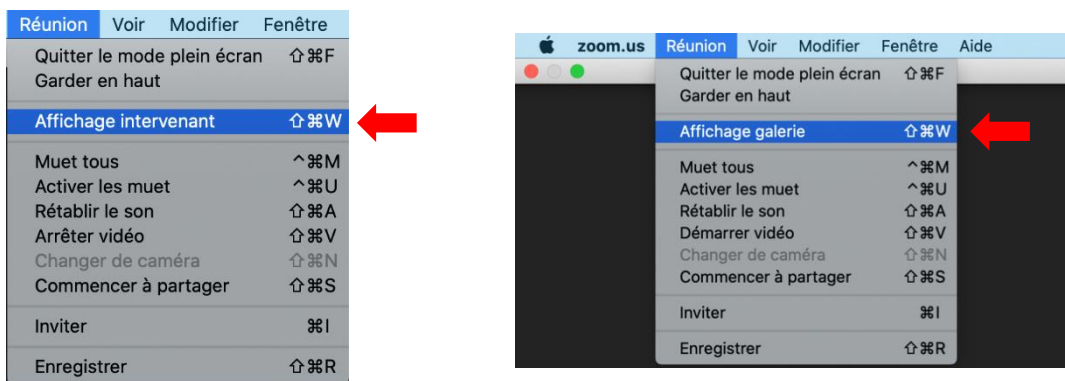
Tout au long de la réunion, vous pourrez interagir dans l'outil « converser » (aussi appelé « chat »), notamment pour l'adoption des résolutions. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur l'icône « converser » en forme de bulle de dialogue. Notez que toutes les personnes participantes pourront voir ce que vous écrivez dans cette conversation.



### Options d'affichage

Lors d'une réunion, Zoom permet de choisir les options d'affichage de votre écran. Il est possible de voir seulement la personne qui parle en gros plan ou bien de voir plusieurs personnes à la fois. Pour choisir l'option de voir plusieurs personnes à la fois, il suffit de cliquer sur « Réunion » dans le menu puis de cliquer sur « Affichage galerie ». Pour voir uniquement la personne qui parle, choisir l'option « Affichage Intervenant ».

Notez que les caméras des personnes participantes seront fermées et qu'il est donc normal de voir seulement quelques personnes.



### Problèmes techniques

Si vous éprouvez des problèmes techniques, vous pouvez demander de l'aide par courriel en écrivant à [infoenjeu@enjeu.qc.ca](mailto:infoenjeu@enjeu.qc.ca) ; prenez soin d'indiquer un numéro de téléphone pour vous joindre afin de faciliter le soutien à distance.

Si vous n'arrivez pas à vous connecter après 18 h 10 ou que vous êtes en retard, vous pourrez rejoindre la réunion par téléphone à partir des informations de participation envoyées par courriel aux personnes inscrites.

### En résumé

- Veuillez vous connecter dès 17 h 45 afin de tester votre connexion ;
- Offrez-vous les conditions optimales, informez votre entourage que vous allez participer à une assemblée générale annuelle et installez-vous dans un endroit confortable et calme, si cela est possible ;
- Assurez-vous que votre prénom et votre nom soient bien indiqués ;
- Prenez le temps d'afficher l'outil « converser » en cliquant sur l'icône en forme de bulle de dialogue ;
- Pour tout problème technique, contactez l'équipe d'ENvironnement JEUnesse par courriel à [infoenjeu@enjeu.qc.ca](mailto:infoenjeu@enjeu.qc.ca) en indiquant un numéro de téléphone pour vous joindre ou utilisez les informations de connexion par téléphone.

*Ce guide a été créé en s'inspirant du guide du Centre de pédagogie universitaire de l'Université de Montréal de même que des communications de Copticom et d'Équiterre.*

## Guide d'adoption des résolutions et de vote pour l'assemblée générale annuelle d'ENvironnement JEUnesse

### Procédure d'adoption des résolutions

Pour l'adoption de chaque résolution de même que pour chaque point à l'ordre du jour, vous pourrez réagir en utilisant l'outil « converser » sur Zoom (aussi appelé « chat »).

#### Pour poser une question ou exprimer un commentaire :

- Posez votre question ou émettez votre commentaire de manière succincte dans l'outil « converser » (ou le « chat ») en indiquant votre nom complet dans votre message. Prenez soin d'envoyer votre question ou commentaire à toutes les personnes participantes. Voici un exemple :
  - *Nom complet (prénom et nom de famille) : Pour quelle raison les personnes de moins de 18 ans bénéficient-elles d'une adhésion gratuite à l'organisme ?*

#### Pour proposer une résolution :

- Si la résolution est déjà formulée, écrivez dans le « chat » :
  - *Nom complet (prénom et nom de famille) propose*
- Si vous souhaitez proposer une nouvelle formulation ou une toute nouvelle résolution, assurez-vous que nous soyons au bon moment de l'assemblée générale annuelle (référez-vous à l'ordre du jour). Transmettez ensuite votre proposition dans l'outil « converser » (ou le « chat ») :
  - *Nom complet (prénom et nom de famille) propose la résolution suivante : Que [...].*

#### Pour appuyer une résolution :

- Écrivez simplement dans l'outil « converser » (ou le « chat ») :
  - *Nom complet (prénom et nom de famille) appuie*

Durant l'assemblée générale annuelle, il est possible que plusieurs personnes se portent volontaires pour proposer et appuyer des résolutions. Dans ce cas, nous prendrons les deux premières personnes à s'exprimer pour proposer et appuyer les résolutions.

### Procédure de vote pour les élections

Les élections pour les membres du conseil d'administration se feront en ligne, grâce à une plateforme sécuritaire garantissant un vote secret. Voici les consignes à suivre pour le vote :

1. Seules les personnes présentes à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle pourront voter ;
2. Surveillez une invitation envoyée par courriel pour voter durant l'assemblée générale annuelle.

Dans l'éventualité où le nombre de candidatures reçues serait égal au nombre de postes à combler, les membres pourraient décider d'élire toutes les personnes candidates par acclamation.